

Georges Borel
Conseiller national
G e n è v e

UKSM 95. Probst Kopie
übergeben.

dodis.ch/10415

Genève, le 10 mai 1962

P
ma

Monsieur Friedrich Wahlen
Conseiller fédéral chargé du
département politique fédéral
Palais fédéral

B e r n e

art	PO							o/s
Datum	M.V.							
Vise								
EPD		11. Mai 1962						
Ref.		N. A. 45.29.						

Monsieur le Conseiller fédéral,

Un certain nombre de citoyens français m'ont fait part des inquiétudes qu'ils ressentaient à l'idée, vérifiée selon eux, que des activistes, des tuteurs à gages et des assassins de l'OAS pourraient séjourner assez impunément en Suisse et y préparer leurs coups.

Tout récemment, j'ai pu entendre de la part de postes de radio officielle française des informations selon lesquelles certains chefs de l'OAS séjourneraient en Suisse romande.

Il me serait agréable d'obtenir des précisions de votre part à ce sujet. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me répondre lors de la prochaine séance de la Commission des affaires étrangères du National.

Je vous en remercie d'avance et vous prie de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de ma très haute considération.



Georges Borel
Conseiller national